



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» » 6 mois, » 2 —

Pour l'Étranger le port en sus,
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 24 février 1888.

Questions rurales.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, exprimé le regret que les agriculteurs ne s'occupent pas davantage des questions qui les touchent directement et qui sont de nature à influer sur leur situation sociale ou la défense de leurs intérêts immédiats.

Partout nous voyons les industriels, les fabricants, les ouvriers se grouper et réclamer des institutions protectrices spéciales en rapport avec leur industrie ou leur genre de travail, propres à leur rendre plus facile le combat journalier pour l'existence.

Seul, le campagnard reste inerte et isolé. « Aide-toi toi-même et le ciel t'aidera! » dit la sagesse des nations. Si le paysan persiste dans son inaction et n'élève pas aussi la voix à son tour, il se trouvera bientôt dans un état d'infériorité sociale manifeste vis-à-vis des autres classes travailleuses. Nous ne sommes guère partisans du socialisme d'Etat, remis en honneur en Allemagne par Bismarck et qui trouve accès dans les chambres fédérales. Mais, dès qu'on entre dans cette voie, il faut tenir la balance égale pour tous, accorder à tous les mêmes avantages et la même protection, aux habitants de la campagne comme aux ouvriers des villes.

Il est déjà très fâcheux que le campagnard se sente attiré vers la ville et déserte les champs pour les agglomérations urbaines; il ne faut pas augmenter encore l'attraction qu'exerce la ville en mettant ses habitants au bénéfice d'institutions dont serait privé le paysan. La Confédération étudie actuellement la question de l'assurance obligatoire des ouvriers. Les caisses d'assurance seraient subventionnées par la Confédération. Si l'on adopte cette institution, nous estimons qu'elle doit s'étendre à la classe très nombreuse des ouvriers ruraux, qui comprend les journaliers occupés aux travaux des champs, à la fenaison, aux moissons, les bûcherons, fruitiers et autres

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 2

AMOUR ET PATRIE

NOUVELLE MILITAIRE

PAR

MARC BONNEFOY

Non, ils ne se parlaient pas; mais parfois Charles regardait avec extase la jeune fille dont l'opulente chevelure noire, à peine retenue sur le front par un bandeau de laine, tombait en boucles soyeuses sur le cou souplement incliné. Laurette aussi quittait souvent la voie lactée pour contempler Charles, dont l'œil ardent et doux indiquait la grâce et la force. Echangeant un sourire ou se prenant la main, ils jouissaient de leur bonheur avec une inaltérable confiance. Ils restaient là sans s'inquiéter de l'heure; mais la vieille horloge de Sablet frappa de sa voix argentine les douze coups de minuit; alors les deux amants se séparèrent après s'être murmuré dans un baiser: « Enfin, plus que quinze jours! »

Et alors les fiancés oublièrent le reste du monde pour se consacrer exclusivement aux préparatifs de leur mariage. Quelle charmante occupation! Le jeune homme court le pays, visite ses parents, ses amis, fait part aux uns de son

salariés, travaillant en dehors des villes. Aussi bien que l'ouvrier des villes, ils sont exposés aux accidents, aux maladies de toute espèce, aux chômages même, quoique dans une mesure plus faible. Moins que l'ouvrier des villes, ils sont à même de se procurer par l'épargne de quoi subsister dans les mauvais jours, car leur salaire est moindre. Il est évident qu'ils ont les mêmes droits aux faveurs fédérales.

Nous savons bien que, pour eux, l'organisation de l'assurance sera plus difficile, mais il faut cependant étudier la question. C'est un devoir pour les députés fribourgeois aux chambres fédérales.

Le *Journal d'agriculture de la Suisse romande* a soulevé, dans un de ses derniers numéros et à la suite d'un député au Grand Conseil de Genève, la question des prud'hommes ruraux. Les conseils de prud'hommes existent dans plusieurs villes suisses; ils jugent les contestations entre patrons et ouvriers à peu de frais, car pour 890 causes traitées à Genève en 1887, les frais se sont élevés en moyenne à 13 fr. par cause.

Un député a demandé à Genève l'introduction de cette institution pour les contestations entre propriétaires et fermiers, patrons et ouvriers de campagne, maîtres et domestiques. Le *Journal* réclame ces tribunaux pour tout le pays et le canton de Vaud est disposé à entrer dans cette voie. Voilà de la saine et utile besogne pour les députés qu'on nous a donnés et un moyen pour notre gouvernement de prouver son dévouement aux intérêts de nos excellentes populations.

Des contestations ordinairement sans importance se produisent souvent parmi les habitants des campagnes. On se querelle souvent pour un rien, l'amour-propre se met de la partie, il faut avoir recours à la justice qui nécessite des formalités, des pertes de temps et surtout des frais considérables. Souvent, le plus sage préfère souffrir l'injustice, renoncer à son droit; la perte sera moindre que s'il a recours à la justice civile. Il serait plus simple et plus rationnel d'avoir recours à des prud'hommes ruraux qui seraient pris tantôt pour arbitres définitifs, tantôt comme

prochain bonheur, invite les autres à venir participer à la fête de ses noces; les garçons du village prennent part à sa joie, car il est franchement estimé; plusieurs lui promettent de danser avec la mariée, et le père Maly, vieux râcleur de violon, est déjà retenu pour la circonstance.

Laurette n'est pas moins affairée que son fiancé; la meilleure ouvrière de Sablet doit confectionner sa robe blanche; la coquette n'est peut-être pas étrangère à ce choix. Car la jeune fille veut être belle et elle le sera. Demain, on lui apportera sa couronne de fleurs d'orangers, et je serai bien étonné si Laurette ne se la place pas immédiatement sur la tête et ne va pas consulter son miroir.

Le père Ladet est l'organisateur du festin. Comme les convives doivent se réunir dans sa maison, il se hâte de la mettre en état. On le voit à l'aube, les manches retroussées, la truelle à la main, recrépir la façade, ajuster le seuil, poser un carreau, remplacer une tuile; guilleret et joyeux, fredonnant un vieil air, échangeant de bons mots avec les passants, rayonnant du bonheur de sa fille.

Au milieu de leurs douces préoccupations, les fiancés s'absorbent tout à coup dans une profonde rêverie et regardent en leur âme pour y chercher l'explication du mystère qui doit s'accomplir en eux et par eux. A cet instant solennel où l'enfant va cesser d'être vierge pour devenir femme, quelle est la jeune fille qui ne ressent pas une appréhension secrète? Quelle est celle qui ne se demande pas par quel prodige d'amour elle transmettra la vie à un être qui sera sa chair et son sang. Quand ce rêve hante l'esprit d'une fiancée, il faut qu'elle puisse regarder avec une confiance absolue celui qu'elle nommera: mon mari.

conciliateurs amiables. Tout le monde se connaît dans une commune et l'on peut facilement se rendre compte des difficultés qui surgissent entre les habitants. Les prud'hommes, choisis dans et par les communes, jouiraient naturellement de la considération publique, ils inspireraient de la confiance et, au rebours des juridictions actuelles, ils auraient toujours intérêt à prononcer rapidement et à jouer le rôle de conciliateurs plutôt que celui de juges. Ils pourraient facilement se rendre sur les lieux, tout voir, tout entendre, et, par conséquent, démêler plus facilement la vérité du mensonge.

Enfin et par dessus tout, la sentence, pour être juste, aurait occasionné aux parties infiniment moins de perte de temps et de frais que la justice souvent si boiteuse de nos tribunaux et justices de paix.

Nouvelles suisses.

Conseil fédéral. — Sur l'invitation du gouvernement de Glaris, le Conseil fédéral a décidé de se faire représenter par une délégation au 500^e anniversaire de la bataille de Nefels, qui sera célébré le 5 avril prochain. Sont désignés pour cette fête commémorative: MM. les conseillers fédéraux Hammer, vice-président, Droz et Deucher.

Le Conseil fédéral a désigné les chefs du département des affaires étrangères et de celui de justice et police, MM. Droz et Ruchonnet, conseillers fédéraux, comme délégués pour les négociations avec le Saint-Siège au sujet du règlement définitif des affaires diocésaines du canton du Tessin.

Le lait en Suisse. — La production annuelle du lait en Suisse est de 16,500,000 hectolitres, représentant une valeur de 182,500,000 fr.; cette quantité est le produit de 662,336 vaches et de 277,277 chèvres (on compte 415,916 chèvres en tout). 39,6 pour cent de cette quantité est travaillé en fromage et en lait condensé; 42,6 sert directement à l'alimentation humaine et 17,9 à l'élevage et à l'engraissement du petit bétail. Il y aurait 2900 fromageries dans les régions alpêtres et 2600 dans les vallées. Le canton

Quant à Charles, l'idée du mariage lui inspire la pensée des plaisirs les plus doux, les plus sains; posséder une femme tendrement aimée, reconnaître son dévouement par mille soins affectueux, voir un enfant sourire dans son berceau comme dans un nid. Entre Charles et Laurette, tous deux simples, droits, honnêtes, c'étaient les cœurs surtout qui se mariaient, c'étaient les âmes qui allaient s'unir; pour eux, l'union des corps, quoique désirée, quoique indispensable dans le mariage, n'était pas tout l'amour, mais le complément de l'amour.

Oh vous, qui prostituez le nom de volupté en ne l'appliquant qu'à la satisfaction de désirs matériels! vous qui profanez l'amour en nous le montrant toujours grossier et sensuel: viveurs qui ne voyez dans la femme qu'un instrument de débauche, et dans la mère qu'une femme perdue pour vos plaisirs, libertins à qui la vue d'une vierge naïve et candide n'inspire qu'un impur désir, retirez-vous, allez chercher des satisfactions dans les repaires du vice; vous n'avez rien à faire ici! . . .

Il est de ces secrets qu'une jeune fille ne peut demander qu'à sa mère. Or, Laurette était orpheline et son père, malgré l'excellence de sa nature, n'avait pas eu le pouvoir d'avoir les délicatesses féminines. C'était un homme probe et loyal qui donnait brusquement les meilleurs avis du monde.

« Puisque vous vous aimez, Charles et toi, disait-il à sa fille, tu n'as qu'à laisser faire ton mari; ça se passera très bien. Seulement, un conseil pour l'avenir; je ne veux pas aller mettre le nez dans vos petites affaires; mais si tu veux gouverner ton mari, obéis-lui toujours; et pas de bonderies, de colères, de coups de tête. Si Charles rentre tard le soir, s'il est de

ARRIERE

tion de la carrière dite de
ant appartenü à feu M. Ma-
es se chargent de tous les
de taille pour églises, bâti-

MODÉRÉS
i & Perucchi freres.
François TORRIANI, mar-
[83]

gratis et franco, par la
z, à Grueningen, la bro-

hernies
guérison, un conseiller
[36]

AO SOLUBIL
chard
ENTE QU'AU
ON INSTANTANÉ

MES

it savoir qu'il tiendra son
is les jours de foire, ainsi
après la foire, sur la place
L.E.

embass. fab' de limes,
esseur de Ph. Guidi,
de de Morat, Fribourg.

BOSSON

er le public et particulière-
e clientèle que, depuis le 20
gusin est transféré à la
son de M. Nicolas
é du St-Michel.

ne occasion pour remercier
es qui ont bien voulu l'ho-
ance et se recommande à
[686]

ND RABAIS

aux et les blouses.

RUEFF

NIER, à BERNE
pour la fabrication des
es à fromage

les bas prix.
de chaudières déjà servies.
[49]

IMPORTANT

personne honorable, sans
un travail facile avec ap-
de 2 300 francs par mois.
nement, écrire à V. F., à
ance. Joindre timbre pour
(Ma1169Z) [90]

ognerie.

tifient la guérison de ma-
le traitement par corres-
médès inoffensifs de l'Éta-
guérison de l'ivrognerie de
de Moos, Hirzel; A. Vol-
Domini Walthier, Courcha-
ahl, Weid p. Schönenwerd;
nbach (Berne); Mme Sim-
tingingen; F. Schneeberger,
er, Wasen (cant. de Berne).
ement soit avec consente-
du malade. Moitié des frais
ison. Attestations, prospec-
gratis. Adresser: A l'Éta-
guérison de l'ivrognerie, à
[35]

me homme

ait se placer chez un agri-
de Zurich où il aurait l'oc-
e, entre l'agriculture, la

bureau du journal. [80]

occasion.

ur cause de décès, 2 bonnes
udre à bas prix.
bureau du journal. [91]

de suite une fille
pour faire le ménage

bureau du journal. [81]

Environ 100 chars de
bonne terre de jar-
r au bureau du journal. [84]

primerie Emile Lenz.

de Berne a la plus forte production de lait, puis viennent par ordre les cantons de St-Gall, de Zurich, de Lucerne.

La neige. — On ne peut se faire une juste idée, disent les journaux grisons, de la quantité de neige qui recouvre notre pays. Le service postal ne se fait que d'une manière très irrégulière ou ne se fait plus du tout. Dans les endroits où le vent a amoncelé la neige, on a été obligé de creuser de vrais tunnels pour parvenir dans les habitations.

Dans le canton d'Uri, on ne se rappelle également pas d'avoir eu un hiver aussi rigoureux. Les avalanches sont si fréquentes que les habitants de plus d'un village sont dans des trances continuelles. Sur la montagne du Stessi se trouve un chalet habité par deux sœurs qu'on n'a pas vues depuis huit jours et qu'on n'ose visiter à cause des amas énormes de neige et des avalanches qui roulent tous les jours dans ces parages. On est très inquiet au sujet de ces deux personnes, et sitôt que le temps le permettra, des hommes tenteront de se rendre jusqu'à leur chalet.

Deux mètres de neige recouvrent les montagnes de Schwytz. Dans le canton d'Appenzell, la couche atteint en plus d'un endroit de trois à quatre mètres. Il n'est pas jusqu'aux belles contrées du Tessin qui ne soient ensevelies sous les neiges. Une dépêche de Lugano dit qu'il est tombé un demi-mètre de neige sur les bords du lac de Lugano. Les trains ont eu des retards considérables.

La couche de neige dans la vallée de la Linth a une hauteur de 1 m. 40 et il continue de neiger. Tout près de la frontière glaronnaise, sur le territoire d'Uri, quatre chalets et quatre étables ont été emportés par une avalanche. Il n'y a pas de mort d'homme à déplorer.

Gothard. — L'une des deux grandes avalanches dont nous avons annoncé la chute dans le dernier numéro a couvert la voie de la ligne du Gothard, en aval de Wasen, sur une longueur d'environ 150 m. Dans la galerie d'Entschighthal, l'entassement est d'environ six mètres d'épaisseur. 135 ouvriers sont partis d'Altorf pour entreprendre le déblaiement.

Un grand nombre de voyageurs, arrêtés des deux côtés du Gothard, ont séjourné à Göschenen, Lucerne et Airolo, attendant impatiemment que la ligne soit de nouveau libre.

La circulation sur la ligne du Gothard est rétablie. On a retrouvé les cadavres des cinq ouvriers que l'avalanche a tués. Un sixième ouvrier, pris également sous l'avalanche, est parvenu à se dégager lui-même. Il s'en tire avec quelques contusions qui ne mettent pas ses jours en danger. Les cinq victimes étaient tous pères de famille.

Jamais hiver n'a vu autant d'avalanches que l'hiver 1887-1888. C'est dans les Grisons particulièrement qu'elles sont jusqu'ici le plus fréquentes. On écrit au *Freie-Rhätier* que la cloche d'alarme retentit dans presque toutes les vallées. Ici (à Medels), c'est une avalanche qui engloutit sept hommes, dont cinq ont heureusement pu être sauvés, quant aux deux autres, on ne retrouvera probablement leurs cadavres qu'au moment de la fonte des neiges. Là (à Bellaluna) une autre avalanche emporte un chalet et cause des dégâts importants à la route cantonale. Enfin, entre Süss et Bevers, il ne s'est pas produit moins de quatorze grosses avalanches dans l'espace de trois jours.

On attribue la fréquence de ces avalanches à un

mauvaise humeur, embrasse-le une fois de plus : c'est par la douceur et les caresses que les femmes nous font faire tout ce qu'elles veulent.

De son côté, la veuve Vidal disait à Charles : « Je ne serai pas une belle-mère jalouse et acariâtre ; j'aimerais ta femme comme toi-même ; car je sais que ton cœur est assez large pour nous contenir l'une et l'autre. Tu vas être chef de famille : souviens-toi que le mari doit avoir l'autorité, puisqu'il est toujours responsable ; mais n'oublie pas que tu dois te consacrer au bonheur de celle qui te promet son obéissance et son dévouement. »

« Ma mère, répondit Charles, pourquoi parler d'obéissance, puisque Laurette et moi nous serons dévoués l'un à l'autre. »
Tout est prêt maintenant, les deux familles attendent le moment prochain de s'unir : jour de bonheur, hâte-toi de briller !

II

Wissembourg ! Wissembourg ! ce nom, sinistre présage d'incroyables désastres, retentit tout à coup à Sablet comme un funèbre tocsin. Charles en fut consterné : on aurait dit que son cœur saignait par la blessure que la France venait de recevoir. Il appartenait à la forte race de ces hommes qui font de la patrie l'objet d'un culte ardent et profond ; le patriotisme, cette vertu d'où découle le dévouement et l'héroïsme, était héréditaire dans sa famille. Son grand-père, un des vainqueurs de la Bastille, servit en 92 comme volontaire ; son père avait été tué en Italie d'un coup de canon, et Charles conservait les pieuses et vaillantes traditions de ces braves

radoucissement de la température dans les régions élevées, où depuis quelques jours souffle le föhn.

Zurich. — Le comité central de la nouvelle fédération ouvrière catholique a eu le 19 février une première réunion à l'hôtel de la Balance, à Zurich. Le comité a arrêté les statuts de l'association.

— Le nommé Kaufmann, qui, en novembre dernier, avait enlevé une petite fille de 3 ans, domiciliée à Zurich, vient d'être condamné à 10 mois de prison. L'événement, qui avait semblé tragique, s'est heureusement terminé en pièce comique. Kaufmann voulait aller s'établir sur le Mont Pilate et y faire l'éducation artistique de l'enfant ; il emportait une garde-robe de costumes de saltimbanque achetés ou confectionnés par lui-même. Kaufmann, qui n'a que 19 ans, avait, du reste, volé les épargnes d'un habitant de Winterthour chez lequel il logeait.

Berne. — On a découvert à Runtigen, dans la commune de Radelfingen (district d'Aarberg) le corps d'un enfant gisant sur les bords de l'Aar. La tête, coupée au moyen d'un couteau, avait disparu, les membres étaient lacérés de coups. Le cadavre a été envoyé à Berne ; les médecins ont déclaré qu'il avait dû séjourner deux ou trois jours dans l'eau et que c'est le corps d'un enfant ayant vécu.

— Grande joie dans la ville de Berne. On a acheté pour peupler la fosse aux ours une superbe femelle chez un marchand de bêtes sauvages à Hambourg.

— Un individu a réussi à enlever jeudi soir, du comptoir d'une grande maison de commerce de Berne, deux cassettes contenant des espèces, représentant une valeur de 5,000 fr.

Bâle. — On annonce de Bâle la mort de M. le colonel Paravicini-Vicher, chef de l'état-major-général, lors des l'occupation des frontières en 1870-71. M. Paravicini a succombé à une attaque d'apoplexie.

— Les héritiers du professeur Bachofen ont fait don de 10,000 fr. à l'Université de Bâle et ont fait remettre d'autres sommes élevées à une quantité d'établissements de secours de la ville. Le chiffre total de ces dons s'élève à 97,000 fr.

Vaud. — Pour faciliter la destruction de la loutre, le département de l'agriculture donne la compétence à MM. les préfets d'accorder jusqu'au 30 avril prochain, à des personnes de confiance, mais sous leur responsabilité, l'autorisation de chasser cet animal le long des cours d'eau, avec armes à feu ou piège.

— Le Conseil d'Etat a décidé la création de cours pour maréchaux-ferrants. Ces cours seront donnés au Champ-de-l'Air, station agricole. Les élèves recevront des leçons théoriques et pratiques et seront au bénéfice d'un subside de l'Etat de 2 fr. par jour, pendant toute la durée du cours.

Un affreux malheur vient de frapper la famille d'un chiffonnier de Bâle. Le père avait acheté quelque part un obus qu'on ne croyait pas chargé. Il mit cet obus dans un poêle, placé à l'intérieur de la chambre où se trouvait toute la famille. Le poêle, bien chauffé, chauffa le boulet chargé, qui fit explosion. Inutile de peindre l'affolement dans la chambre. Presque tous les membres de la famille sont grièvement blessés. Le père a subi l'amputation d'une jambe ; une fille a l'os de la jambe entamé. Deux des blessés ont été reçus à l'Hôpital cantonal. Les pauvres gens sont privés de tout.

— On écrit à l'*Estafette* : « On raconte qu'une femme domiciliée à Vauderens, a étouffé son enfant, âgé d'un an, en lui remplissant la bouche de sable et en lui appuyant le genou sur la gorge.

que le devoir n'avait jamais vus hésitants. La veuve Vidal elle-même, par ses conseils et sa fermeté d'âme, entretenait son fils dans la pratique des viriles vertus.

Le père Ladet rassura Charles, qui était allé causer avec lui de l'inquiétante nouvelle. « Bah ! disait-il, une de nos divisions est battue, qu'est-ce que cela prouve ? que l'on a été surpris, voilà tout, mais la revanche ne se fera pas attendre. D'après les détails que l'on donne, les Français se sont conduits en lions, et il a fallu des forces écrasantes pour venir à bout de les déloger. Sois tranquille, mon garçon, si les Prussiens ont passé le Rhin, ils n'iront pas loin ! »

Et l'on attendait avec impatience l'annonce d'une victoire. Mais deux noms terribles, Reichshoffen et Forbach dissipèrent ces illusions de gloire et répandirent la terreur dans le pays. Il n'y avait plus à douter : un grand danger menaçait la patrie ; la terre de France était foulée sous les pieds des envahisseurs.

A ces affreuses nouvelles, Charles est d'abord absorbé par la douleur. Il reste indécis, hésitant, le devoir et l'amour l'appellent tour à tour de leurs voix pressantes. Il voit d'un côté sa fiancée qui lui sourit, de l'autre la France qui pleure ; enfin le devoir l'emporte, et après toute une nuit de lutte et d'angoisse, le jeune homme, pâle mais calme et décidé, va trouver sa mère.

— Ma mère, pardonnez-moi la peine que je vais vous causer, et veuillez me donner votre bénédiction ; je pars demain.

— Tu pars ! que veux-tu dire ?
— La France étant envahie, mon devoir est d'aller combattre les envahisseurs, et vous approuvez mon dessein, n'est-ce pas, ma mère ?

On dit aussi qu'un homme de Vuchères a tenté de faire mourir son enfant en le faisant asseoir sur un poêle surchauffé. Ceci sous toutes réserves. »

Valais. — Il existe dans un des Mayens de Sion deux mélèzes qui, d'après un plan levé en 1546, existaient déjà à cette époque. L'un de ces arbres compte, à sa base, 6^m 65 de circonférence. Le second mesure 6^m 64. Ces deux mélèzes sont encore parfaitement sains et verdissent jusqu'à l'extrême bout. Il est à notre avis que ces deux arbres étaient déjà d'une vigoureuse taille lors de la levée du plan de ce mayen, qui appartient à M. de Riedmatten.

Nouvelles étrangères.

France. — La République française avertit l'extrême gauche que tout futur ministère, pour obtenir le concours des opportunistes, devra promettre de maintenir l'intégrité du territoire colonial de la France.

— Un incendie a éclaté à Paris dans la cave du pavillon des halles centrales destinée aux volailles et contenant plusieurs milliers de paniers et de caisses vides. Les pompiers sont parvenus à circonscrire le feu après deux heures d'efforts. Un lieutenant de pompiers a été blessé et un pompier à moitié asphyxié. Cent mille volailles ont été brûlées.

— Le ministère marche d'échecs en échecs. Commune assiette de mauvaise poterie, il s'ébrèche au moindre heurt. La discussion du budget du Tonkin a failli le mettre en pièces. Peu s'en est fallu que le vote de l'amendement Soubeyran n'eût pour conséquence la retraite de M. Tirard. Pendant ce temps, M. Floquet digère son dîner de réconciliation avec la Russie et attend avec tranquillité le moment où une nouvelle secousse aura cassé le fil qui retient le cabinet Tirard à l'existence.

— Un collaborateur du *Journal des Débats* a eu une entrevue avec M. de Brazza, lequel a constaté la bonne situation du Congo français. Relativement à Stanley, M. de Brazza croit qu'après avoir quitté Arawini, il a dû être obligé, pour nourrir ses hommes, de faire des razzias quotidiennes chez les peuplades habitant sur son passage et que cela l'aura forcé à marcher en avant sans relâche. Il est probable qu'il a rejoint Emin pacha actuellement. M. de Brazza croit que Stanley reviendra par Khartoum ou par Souakim ; il ne viendrait par Zanzibar que s'il ne se sent pas assez fort.

— Une tempête de neige est signalée à Avignon et Montpellier. Une neige abondante couvre une grande partie de la France, l'Espagne et l'Angleterre.

Allemagne. — Une catastrophe épouvantable s'est produite le 15 février, à 8 heures du soir, dans les mines de la Société de houille de Camphausen, district de Saarbrück. Une explosion de grisou a eu lieu dans la fosse dite fosse de la Croix. Soixante-dix mineurs ont été ensevelis. Les secours ont été immédiatement organisés. Trente mineurs ont été sauvés ; quatre sont encore recherchés.

Autriche-Hongrie. — Le ministre des cultes de Hongrie, M. Tréfort, vient d'adresser à tous les évêques du royaume une circulaire les invitant à empêcher le bas clergé de prendre part à l'agitation qui tend à rendre à l'Eglise catholique la position dominante qu'elle avait au moyen âge, et à ne pas regarder comme obligatoire l'obéissance aux lois confessionnelles qui régissent le pays. Le ministre déclare qu'il considérera les évêques comme responsa-

— Mais, mon fils, le danger n'est sans doute pas si grand que tu te l'imagines ; la peur exagère nos défaites, j'en suis sûr.

— Quand un de nos amis est en péril, nous devons le secourir avant qu'il meure ; ceux qui aiment la France ne doivent pas attendre pour la défendre qu'elle soit blessée à mort.

— La France n'a-t-elle pas assez d'enfants sans me prendre mon fils unique.

— Elle vous le rendra, ma mère. Si vous étiez malade, si je vous étais indispensable, je ne vous quitterais pas ; mais la France est aussi ma mère, et c'est elle en ce moment qui a le plus besoin de moi.

— Ne pourrais-tu pas attendre encore ?

— Demandez-le à mon père, dont le souvenir est toujours vivant parmi nous : qu'ordonne-t-il ?

— Charles, Charles, mon pauvre enfant, sois béni, et que le ciel te protège ! Mais Laurette !

— O ma mère, vous qui êtes la femme tendre et forte à la fois, aidez-moi à convaincre ma fiancée de la nécessité de mon sacrifice. J'ai besoin de courage pour me séparer de vous et de celle qui allait être ma femme. Je vous remercie de ne pas pleurer, bonne mère ; mais Laurette voudra-t-elle comprendre le sentiment qui me fait agir ?

— Elle le comprendra si elle est digne de toi.

— La mère et le fils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre ; mais quand Charles fut sorti, la veuve Vidal pleura longuement en maudissant la guerre.

bles de la part que l'... cèses pourraient pren...

Russie. — Selon au *Times*, de grands signaux sur les chemins...

— Le baron de No... d'être condamné à qu... avoir fait infliger de... sans russes.

— M. de Kortowit... un ballon dirigeable... plousifs. Le mécanisme... La commission spécia... général Pouskoff, a...

— Le clergé ortho... autres villes a déclaré... ner en cas de guer... des plus riches.

Angleterre. — L'échange, est sur le... tion protectionniste.

reine, on remarque... avoir constaté une cé... trielles et commercia... de l'agriculture qui r... mes proportions, et... moyen de lui venir e... que ce langage ne... nement de relever ce...

Etats-Unis. — de la ville de Moun... blessés et 500 maiso...

CANTON

Monsieur le ré... Hier matin, les al... fraient une animatio... marquants devaient... tice romontoise.

Ce n'étaient pas d... rendre compte d'u... autres délits insigni... vent l'assommante t... tionnels. C'est M. le... sur le banc des accu... laire, est plaignant.

M. l'avocat Rep... C'est M. Heimo... sogne de défendre M... gnait de voir arrive... table à cause de l'es...

Un mauvais plais... « M. Progin sera d... Je ne vous redira... débats intéressants... puis m'empêcher d... de la procédure qu... n'étaient à la fois...

Interrogatoire de... Le Président. — que c'est vous qui... dans le *Fribourgeoi...*

M. Progin. — M... Le Président. — journal le *Fribourgeoi...*

M. Progin. — M... suis que le correct... ment chargé de la c... quelquefois.

Le Président. — bourgeois ?

Avertissement faux-monnayeur essa... fugitif du public en d... valeur le poids, l'écl... pièces de bon aloi, d... triels, peu scrupuleu... moyens et qui ne peu... constatant les grand... ses de M. le pharm... l'audace de procéde... Donc, précaution !

suisses de Rich. Brav... ver le mode d'empl... bande de gomme au... procurant ainsi imm... que sur l'étiquette r... imprimés en caractè... mots : « Pilules suis... Brandt. » — Au c... trouver la croix blan... la signature Rehd. I... dans les pharmacies.

bles de la part que les ecclésiastiques de leurs diocèses pourraient prendre à cette agitation.

Russie. — Selon une lettre d'Odessa adressée au *Times*, de grands mouvements de troupes sont signalés sur les chemins de fer de la Russie méridionale.

— Le baron de Nolde, du tribunal de Livonie, vient d'être condamné à quatre ans de travaux forcés pour avoir fait infliger de mauvais traitements à des paysans russes.

— M. de Kortowitch, ingénieur, vient d'inventer un ballon dirigeable destiné à porter des engins explosifs. Le mécanisme est basé sur le vol de l'oiseau. La commission spéciale scientifique, présidée par le général Pouskoff, a chaudement félicité l'inventeur.

— Le clergé orthodoxe de Moscou et de plusieurs autres villes a déclaré au czar qu'il était prêt à donner en cas de guerre le trésor de plusieurs églises des plus riches.

Angleterre. — L'Angleterre, le rempart du libre-échange, est sur le point de commencer une évolution protectionniste. Dans le texte du discours de la reine, on remarque un passage significatif. Après avoir constaté une certaine reprise des affaires industrielles et commerciales, elle a gémi sur la situation de l'agriculture qui ne s'améliore point dans les mêmes proportions, et invite la Chambre à trouver le moyen de lui venir en aide. Il serait fort surprenant que ce langage ne trahit pas l'intention du gouvernement de relever certains articles du tarif douanier.

Etats-Unis. — Un cyclone a détruit la moitié de la ville de Mount-Vernon. Il y a eu 29 tués, 150 blessés et 500 maisons détruites.

CANTON DE FRIBOURG

Romont, le 23 février 1888.

Monsieur le rédacteur,

Hier matin, les abords de notre hôtel de ville offraient une animation inaccoutumée; des personnages marquants devaient occuper notre haute cour de justice romontoise.

Ce n'étaient pas de vulgaires prévenus qui venaient rendre compte d'un fravail, d'un vol mesquin ou autres délits insignifiants qui constituent le plus souvent l'assomante besogne de nos tribunaux correctionnels. C'est M. le docteur Pégaitaz qui prend place sur le banc des accusés. M. Progin, inspecteur scolaire, est plaignant.

M. l'avocat Repond est défenseur de M. Pégaitaz.

C'est M. Heimo qui s'est chargé de l'ingrate besogne de défendre M. Progin. Ici, à Romont, on craignait de voir arriver M. Wuilleret; c'eût été regrettable à cause de l'estime dont il jouit dans notre cité.

Un mauvais plaisant me disait la veille des débats: « M. Progin sera défendu par Heimo ou Brailard. »

Je ne vous redirai pas dans tous leurs détails les débats intéressants de cette cause; cependant, je ne puis m'empêcher de vous retracer certaines parties de la procédure qui seraient fort amusantes si elles n'étaient à la fois profondément humiliantes.

Interrogatoire de M. Progin :

Le Président. — Ne devez-vous pas reconnaître que c'est vous qui êtes l'auteur de l'article inséré dans le *Fribourgeois* sous le titre: *Ridicule*?

M. Progin. — Non, monsieur le président.

Le Président. — N'êtes-vous pas le rédacteur du journal le *Fribourgeois*?

M. Progin. — Non, monsieur le président. Je ne suis que le correcteur du journal; je suis spécialement chargé de la correction du journal. J'y collabore quelquefois.

Le Président. — Quel est le rédacteur du *Fribourgeois*?

M. Progin. — C'est M. Ackermann.

Le Président. — C'est vous qui faites, comme on dit, la cuisine du journal; et ne devez-vous reconnaître que vous ne vous bornez pas à corriger les fautes ou les erreurs matérielles, mais que vous revoquez les articles, que vous les modifiez; et ne devez-vous pas déclarer en particulier que vous avez collaboré à l'article en question, que tout au moins vous l'avez retouché?

M. Progin. — Je pourrais me dispenser de répondre à de semblables questions, mais je veux bien condescendre à le faire. Il m'arrive effectivement de revoir certains articles, de les modifier, et c'est moi qui ai arrangé l'article en cause, mais je n'en suis pas l'auteur.

(L'avocat du prévenu: — Il est joli, l'arrangement, quel ragoût!)

Le Président. — Huissier, faites entrer M. Ackermann.

Se présente Joseph Ackermann, de Guin, etc.

Le Président. — Ne devez-vous pas déclarer que c'est vous qui êtes le rédacteur du *Fribourgeois*?

M. Ackermann. — Oui et non. Je suis rédacteur du *Fribourgeois* de nom, pour la responsabilité, mais de fait, non.

Le Président. — Connaissez-vous l'auteur de l'article paru sous le titre: *Ridicule*?

M. Ackermann. — Mon Dieu, non, monsieur le président; je n'ai eu connaissance de l'article qu'après le tirage du journal. Ce n'est au moins pas moi qui ai fait cet article.

Le Président. — Ne devez-vous pas déclarer que c'est M. Progin qui en est l'auteur?

M. Ackermann. — Je n'en sais rien, je ne crois pas.

Le Président. — N'est-ce pas M. Progin qui est le rédacteur de fait du *Fribourgeois*? Qui en est le correcteur, qui revoit et corrige les articles, qui les arrange, comme il dit?

M. Ackermann. — C'est moi qui suis le rédacteur responsable; mais je ne m'inquiète pas de ce qui s'y imprime; le plus souvent, j'ignore ce qu'il y a dans le journal, jusqu'après le tirage; on ne me consulte pas même. C'est M. Progin qui vient faire les corrections, qui arrange les articles. Au fond, c'est surtout lui qui s'occupe du journal; mais ce n'est pas lui qui en est le rédacteur, c'est moi.

Le Président. — Ne devez-vous pas déclarer que vous ne connaissez pas suffisamment la langue française pour être à la tête de la rédaction d'un journal français et même du *Fribourgeois*?

M. Ackermann. — Voilà, monsieur le président. Eh bien! je crois qu'effectivement je ne suis pas assez fort en langue française pour pouvoir rédiger un journal. Mais c'est moi qui suis le rédacteur responsable du *Fribourgeois*.

Le président interroge de nouveau M. Progin.

Le Président. — Il résulte des déclarations de M. Ackermann que vous vous occupez spécialement du journal, vous devez dès lors reconnaître que c'est vous qui êtes l'auteur de l'article en question?

M. Progin. — Je répète que ce n'est pas moi qui en suis l'auteur; je reconnais avoir retouché cet article, l'avoir arrangé, en un mot de l'avoir rendu convenable.

On entend encore quelques témoins dont les dépositions ont peu d'importance, et la parole est donnée aux avocats.

C'est M. Heimo qui commence; il se livre à une série de comparaisons au sujet de la scène qui s'est passée sur le quai de la gare de Romont.

Il dit que le public se demandait si c'étaient deux employés de la voie, deux garçons de ferme ou des hommes avinés qui étaient aux prises. Elle est jolie cette sortie de l'avocat Heimo; on la comprendrait si elle n'était grossière que vis-à-vis de M. Pégaitaz, mais elle l'est tout autant vis-à-vis de M. Progin. — Allons, M. Heimo, ne vous trompez pas d'adresse et respectez au moins vos clients. M. Heimo, après

avoir fait l'éloge du caractère gruyérien qui est un peu frondeur, qui ne supporte pas l'injure, reproche à M. Pégaitaz son tempérament éventuellement gruyérien; mais il le fait dans un langage tellement grossier et inconvenant que toute l'assistance en a été écoeuvrée.

Avouez, braves gens de la Gruyère, que c'est dur de recevoir des leçons de politesse et de convenance, de la part de l'avocat de Béguin, et surtout quand cet avocat défend l'auteur de l'article que l'on sait.

M. Heimo a voulu tendre un piège à son adversaire; il a voulu l'amener sur le terrain politique; ces gens-là s'y sentent à l'aise devant nos tribunaux, mais M. Repond ne s'y est pas laissé prendre.

M. Repond a discuté le procès. Il a établi à l'évidence que M. Progin seul pouvait avoir écrit et avait effectivement écrit cet article. Il a démontré tout ce qu'il y a de méprisant dans l'attitude prise par les hommes qui s'occupent de la rédaction du *Fribourgeois* et qui n'osent pas assumer la responsabilité de leurs écrits. Ce qui prouve tout ce qu'il y a d'ignoble dans l'article en question, ce sont les tours de force auxquels ont eu recours MM. Ackermann et Progin pour faire admettre qu'ils n'étaient pour rien dans l'insertion du fameux entrefilet.

Il a invoqué en faveur de l'accusé la provocation violente; il a fait le tableau du triste exemple donné au corps enseignant et à la jeunesse des écoles par un inspecteur scolaire qui publie sous le voile hypocrite et méprisant de l'anonyme des articles aussi révoltants.

Le jugement, vous le connaissez.

Je dois vous avouer qu'à Romont il nous a surpris; il y a peu de temps, le même tribunal tarifait à cinq fr. d'amende un soufflet donné sans provocation.

Pourquoi cette différence? Ici, nous l'ignorons.

La population de Romont qui est sympathique à M. le docteur Pégaitaz a suivi avec intérêt les débats de cette cause; et je puis vous affirmer qu'elle s'associe, ainsi que la population de nos campagnes, aux sentiments de réprobation et de mépris que l'infâme article du *Fribourgeois* a soulevés dans votre district; et nous devons des remerciements au docteur Pégaitaz pour avoir donné à cet inspecteur scolaire la leçon qu'il méritait.

Je reviendrai probablement un peu plus tard sur quelques détails qui pourront vous intéresser, mais que je crois devoir taire pour le moment.

En attendant, je vous présente, M. le rédacteur, etc.

Un Romontois.

AGRICULTURE

Foires. — Orbe, 13 février: 50 chevaux de 350-800 fr.; 75 paires de bœufs de 800-1100 fr.; 350 vaches de 200-400 fr. la pièce; 500 porcs de 40-70 fr. la paire. Il y a eu peu de transactions. — *Bez*, 15 février: Assez bonne; les transactions s'y sont faites à des prix sensiblement les mêmes qu'aux précédentes foires. — Le marché aux chevaux d'*Aarberg* du 8 février a été assez animé, 1100 chevaux exposés en vente. — *St-Tryphon*, 17 février: Environ 450 bœufs et vaches, il s'est conclu bien des marchés de génisses et de vaches prêtes au veau à des prix assez rémunérateurs.

Fromage. — La baisse des fromages ne se fait pas sentir sur la marchandise prête à être livrée à la consommation, mais sur celle qui vient d'être fabriquée et qui ne sera bonne que dans 3 ou 4 mois; les fromages faits sont du reste peu abondants et les affaires sur cet article très calmes depuis le mois de janvier.

Les sociétés d'agriculture de la Lombardie agitent fortement pour que les fromages suisses soient frappés de droits énormes à leur entrée en Italie.

Avertissement! — De même que le faux-monnayeur essaie de tromper le regard fugitif du public en donnant à un métal sans valeur le poids, l'éclat, l'empreinte, etc., des pièces de bon aloi, de même certains industriels, peu scrupuleux dans le choix de leurs moyens et qui ne peuvent être tranquilles en constatant les grands succès des Pilules suisses de M. le pharmacien Rich. Brandt, ont l'audace de procéder de la même manière. Donc, précaution! En achetant les Pilules suisses de Rich. Brandt, on fera bien d'enlever le mode d'emploi, fixé avec une petite bande de gomme autour de la boîte, en se procurant ainsi immédiatement la conviction que sur l'étiquette ronde et rouge se trouvent imprimés en caractères noirs et en cercle, les mots: « Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt. » — Au centre du fond rouge doit se trouver la croix blanche et sur cette dernière la signature *Rehd. Brandt.* — Prix: 1 fr. 25 dans les pharmacies. [96]

Mises publiques.

Lundi 27 février courant, dès 2 heures de l'après-midi, il sera vendu en mises publiques et par mesures provisionnelles, au domicile de dame Mariette PASQUIER, veuve de Vital, dit à Mâtié, rière Le Pâquier, une pouliche de 21 mois, 2 vaches, 2 taures, 9 génisses, un taureau de 10 mois, une truie portante, le tout taxé à bas prix.

Bulle, le 22 février 1888.

Le greffier: L. ROBADEY.

Les jeunes gens

intentionnés d'entrer dans la Musique de Bulle et qui, dans ce but, voudraient suivre le cours préparatoire, qui commencera prochainement, sont priés de s'inscrire auprès de M. ERNEST FRIAZI, président de la Société. [98]

A VENDRE

Les hoirs d'Elie REpond, de Villarvolard, exposeront en vente, sous de favorables conditions, le **lundi 5 mars** prochain, à la pinte des Montagnards, à Broc, les immeubles qu'ils possèdent audit lieu, soit les art. 728, 732, 737 et 738. Les mises auront lieu à une heure de l'après-midi.

Au nom des exposants: G. DÉMATRAZ.

100]

Eruptions.

C'est grâce au traitement par correspondance et aux remèdes innocents de M. Brémicker, méd. prat., à Glaris, que mon enfant de 9 mois a été guéri d'une éruption surtout au visage, accompagnée d'une croûte humide et rongearde. Ebnit près Zollbrück, mai 1887. Stettler, instituteur. [95]

MISES PUBLIQUES

Les hoirs de feu Claude PITTET, dit des Carrets, en Saussens, près Bulle, mettent en mises publiques les immeubles qu'ils possèdent, consistant en 2 maisons attenantes avec grange, écurie, ainsi que le mobilier ci-après: 1 vache, 1 génisse, 1 veau, 2 truies, 1 chèvre, 1 cabri, un tas de foin, un tas de fumier, 2 chars, une grande luge, etc.

Les mises auront lieu au domicile des hoirs Pittet, en Saussens, le **lundi 5 mars** prochain, à 9 heures avant midi.

Les conditions seront lues avant les mises. Bulle, le 24 février 1888.

104]

Les exposants.

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE:

Factures,

Étiquettes en parchemin, etc. Prix des plus modérés.

CARRIÈRE

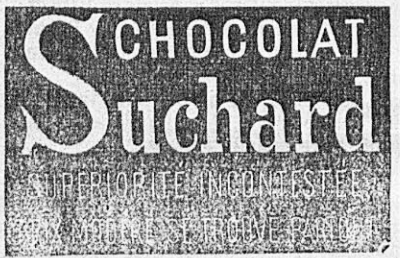
Ensuite d'acquisition de la carrière dite de CORBIÈRES, ayant appartenu à feu M. Mazoni, les soussignés se chargent de tous les travaux en pierre de taille pour églises, bâtiments, etc.

PRIX MODÉRÉS
Torriani & Perucchi frères.
S'adresser à M. François TORRIANI, marbrier, à Bulle. [83]

Epicerie L. Treyvaud, à Bulle.
Morue, stockfish et codfish.
Harengs, maquereaux, sardines.
Thon, homards et saumons.
Conserves de fruits et de légumes. [87]

Joseph MOURA, à Bulle :
Poudre d'œufs, remplaçant avantageusement les œufs.
Poudre de levain et Poudre de blanc manger.
Sel spécial recommandé aux charcutiers pour la conservation des viandes.
Tripoli électrique. — Lessive Phénix.
Biscuits suisses et anglais.
Conserves de fruits et de légumes.
Thé importé directement de Chine.
Cigares fins. — Cigarettes. — Tabacs fins.
Elixirs et Symplics de la Grande-Chartreuse.
Bitter extra-qualité. — Rhums et cognacs vieux.
Grand choix de bons vins rouges.
Vin d'Asti doux et mousseux. [721]
Vins vieux Yvorne et Villeneuve à 1 fr. le litre.

Attention.
Etant définitivement établi à CHARMÉY comme horloger-rhabilleur pour montres et pendules, j'invite toute personne qui voudra bien me confier de l'ouvrage de l'apporter à la maison de Félix Remy, à Charméy, près la fruitière, l'assurant d'être servi promptement et à un prix modéré. — Ouvrage soigné et garanti.
94] Louis-G. Raynaud, horloger-rhabilleur.



ENGRAIS COIGNET
A BASE D'OS ET DE MATIÈRES TORRÉFIÉES
DOSAGES GARANTIS
Engrais spécial pour prairies et toutes cultures. — Plus de 40 médailles d'or et diplômes d'honneur aux diverses expositions.
Agent général pour BULLE et la Haute-GRUYÈRE : M. Seydoux, hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle. Dépôt à la gare.
Agent pour la Basse-GRUYÈRE : M. Féli-cien Capany. Dépôt à Marsens. [92]

LIMES
Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du-Tilleul, à BULLE.
Se recommande
A. Raggénbass, fab^r de limes, successeur de Ph. Guidi, 463] 261, rue de Morat, Fribourg.

Manufacture de sacs et cornets en papier
F. ANTHONIOZ
FRIBOURG
Maison fondée en 1869.
Diplôme à l'exposition de Zurich 1883 pour ses produits supérieurs.

DÉPOT GÉNÉRAL
de tous les genres de sacs en papier à l'épicerie L^r TREYVAUD, Succ. de P. Michel, à BULLE

PAPIERS EN GROS
Impression de raisons de commerce sur les sacs, cornets, enveloppes, factures. [436]
N. B. Ne pas confondre avec l'Industrielle.

Bonne occasion.
A VENDRE, pour cause de décès, 2 bonnes machines à coudre à bas prix. S'adresser au bureau du journal. [91]

LE CACAO VAN HOUTEN

le meilleur et le

plus avantageux.

1/2 kilogramme suffit pour 100 tasses de chocolat.

Se vend à BULLE chez Mme Vve Remy, confiserie; à ROMONT chez M. Widmer-Mettler, négociant. [531]

EXTRAITS DE MALT du D^r G. WANDER, à Berne

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofulose, les dartres et la syphilis 1 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
Contre la coqueluche. Remède très efficace 1 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofulieuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40
Diastase à la pepsine. Remède pour la digestion 1 40
Sucre et bonbons de malt, très recherchés contre les affections catarrhales. 1 40
Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une MÉDAILLE à BRÈME 1874. [688]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.
A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité. [688]

2 médailles d'or — Paris et Lyon 1887.
4 diplômes d'honneur en 1887 au Havre, Vincennes, Lyon, Boulogne-sur-Mer.

Le véritable COGNAC GOLLIEZ ferrugineux

apprécié depuis 14 ans pour sa réelle efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, la faiblesse générale ou locale, la lassitude, est, en même temps, un réconfortant, stimulant et fortifiant par excellence à employer pendant la saison froide et humide.
Eviter les contrefaçons en demandant expressément le Cognac Golliez, marque des deux palmiers.

Le flacon de 500 gr., 2 fr. 50. — Le litre, 5 fr.
DÉPURATIF GOLLIEZ au brou de noix ferrugineux, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.
ALCOOL GOLLIEZ à la menthe et camomille, en flacons de 1 et 2 fr.
SPECIFIQUES GOLLIEZ contre les engelures et crevasses, en flacons de 50 cent. et 1 fr.
EXTERNUM AMÉRICAIN à la marque des deux palmiers, en flacons de 75 cent. et 1 fr. 50.
Dans toutes les pharmacies du canton. (H24X) [586]

Le Dermatolip du D^r G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. A. BOSSON, à Bulle.
L. KOEHLER, »
Alex. DESBIOLLES, » [689]

Elixir Stomachique de Mariazell.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvais hâleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoides (veine hémorrhoidale).
Prix du flacon avec mode d'emploi: Fr. 1. flacon double Fr. 1.80. Dépôt central: pharmac. „zum Schutzengel“ C. Brady à Kremsier (Moravie), Autriche.

DÉPOT GÉNÉRAL pour toute la Suisse: Pharmacie Paul Hartmann, à Steckborn.
Dépôt à Bulle: Pharm. MAGNENAT. — Avenches: Pharm. CASPARI. — Châtel-St-Denis: Pharm. WETZSTEIN. — Estavayer: Pharm. PORCELET. — Fribourg: Droguerie Charles LAPP. — Morat: Pharm. GOLLIEZ, ainsi que dans les principales pharmacies de toute la Suisse. [73]

Traitement et guérison des MALADIES
GUIDE DES MALADES
Cette brochure sera délivrée gratuitement par la librairie d'A. NIEDERLEUSER, à Granges (Soleure) et par l'imprimerie EMILE LENZ, à Bulle (Fribourg). [83]

J. RUEF CHAUDRONNIER, à BERNE
se recommande pour la fabrication des chaudières à fromage à des bas prix. [49]
achat et vente de chaudières déjà servies.

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger
CORS AUX PIEDS
cals, durillons, verrues est, selon de nombreuses attestations
l'Acétine
du pharmacien Wankmiller, à Weilhelm. — Prix: la boîte 1 fr. 50. — Dépôts: pharmacies, à BULLE, Rieter et Sudan. (H81842) [517]

AVIS IMPORTANT

On offre à toute personne honorable, sans quitter domicile, un travail facile avec appointements fixes de 2 300 francs par mois. Pour tout renseignement, écrire à V. F., à Anbais (Gard), France. Joindre timbre pour réponse. (Ma1169Z) [90]

Plus de cheveux gris

par le **Brown's Capillairine** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de **NATTES** toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez **Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur**, maison de Mme Placide MOURA, à Bulle. [605]

Médicament
pour disposer les vaches à devenir pleines, préparé par M. MEYER, vétérinaire, BADEN (Suisse).
PRIX: 1 fr. 50. [712]

Un jeune homme

de 18-20 ans pourrait se placer chez un agriculteur du canton de Zurich où il aurait l'occasion d'apprendre, outre l'agriculture, la langue allemande.
S'adresser au bureau du journal. [80]

Les hernieux

trouveront aide et conseil dans la brochure: « Les hernies du bas-ventre et leur guérison, un conseiller pour les hernieux, » qu'on peut se procurer gratis par la librairie de J. Witz, à Grueningen (Zurich) [52]

Montagne à louer.

Les Phillistorfens, située sur territoire des communes, de La Roche et Cerniat et attenante à la Berra, comprenant deux vastes chalets et 255 poses d'étiage.
S'adresser à Louis EGGER, marchand de bois, à Fribourg. (OFr1394) [97]

AVIS

Les soussignés avisent l'honorable public qu'ils viennent d'établir un atelier de menuiserie et de charpente vis-à-vis du café du Nord, à Bulle.
102] **Nicolas Bertschy & fils.**

A vendre :

A bas prix, un joli vitrage avec de nombreux tiroirs.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [105]

A vendre ou à louer :

Au centre de la ville de Gruyères, près Bulle, une vaste maison en pierres, à 2 étages et rez-de-chaussée, comprenant 12 belles pièces, caves, bûchers, galeries, pouvant convenir pour pension, fabrique, etc. Prix avantageux.
Pour visiter la maison et traiter, s'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [103]

A vendre : Une certaine quantité de

foin et regain, à distraire.
S'adresser au bureau du journal. [638]

A louer : Au centre de la ville de Bulle,

deux grands locaux, pouvant servir de magasins ou de bureaux, l'un pour y entrer de suite et l'autre pour le 1^{er} mai prochain.
S'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [405]

A vendre : Environ 9000 pieds de

foin à distraire, à la pinte de Rueyres-St-Laurent. S'adresser à Joseph SCHACHER, pintier, audit lieu, ou à JASON JAQUAT, au buffet de la gare, Villaz-St Pierre. [99]

A louer : Au centre d'un village de la

Haute-Gruyère, au bord de la route cantonale, une BOULANGERIE bien achalandée.
S'adresser au bureau du journal. [101]

Ivrognerie.

Les suivants certifient la guérison de maladies obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'Établissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse): N. de Moos, Hirtzel; A. Volkart, Bulach; F. Domini Walthar, Courchamps; G. Krähenhühl, Weid p. Schönenwerd; Fr. Tachanz, Röhrenbach (Berne); Mme Simendingen, inst., Ringingen; F. Schneeberger, Bienne; Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne).
Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresser: A l'Établissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [35]

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, 6 mois
Pour l'Étranger le port payable d'avance
Prix du numéro: 1
On s'abonne à tous les de poste.

NOUVEAU

Commerce. — Le de commerce avec écrit-on aux Baster nement italien se m cessions.

NOUVEAU

Au Sénat, M. C ment avait signé e le traitement de l continuer les négoc

Tir fédéral.

— a décidé de deman célébré à Zurich, bration de cette fê rera cependant se présenterait.

Affaires diocésa

la question de la au Tessin a été éc Vatican et le Con M. Ferrata auront rattachement du T

Anarchistes.

— que le Conseil fédé faire des anarchis envoyé au Palais f rait pour la Confé police fédéraux.

Gothard.

— L'e décembre sur la li des marchandises, est-on obligé d'org le jour aussi bien A la suite des travaux entrepris voie ont dû être s Les travaux de f rompus.

FEUILLET

AMOUR

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU